



La zone de prévention de Spontin

Les captages dans le bassin du Bocq

Le captage de Spontin, mis en service en 1899, est le plus ancien de Vivaqua. Dans la vallée du Bocq, outre les captages par galeries creusés à Crupet, Durnal et Spontin, Vivaqua exploite un puits captant à Lienne.

Historique

1893 - Vivaqua approuve le projet prévoyant l'acquisition de sources du Bocq à Spontin (prélèvement envisagé: de 30 à 35.000 m³ par jour), leur adduction (82 km) et leur stockage dans des réservoirs (Boitsfort et Schaerbeek).

1894 - un arrêté royal, daté du 11 juillet, approuve les conventions par lesquelles les communes de Spontin, Sovet et Durnal cèdent à l'intercommunale le droit de capter les sources dont elles sont propriétaires.

1895 - les travaux de captage, d'adduction et de stockage sont entamés par un entrepreneur privé et poursuivis en régie, avec l'aide de divers entrepreneurs sous-traitants. Ils sont achevés en 1898.

1er janvier 1899 - les ouvrages de captage et d'adduction des sources de Spontin sont mis en service.

1902 - un décret d'utilité publique, daté du 14 novembre, autorise les travaux de captage et d'adduction des sources de Crupet et Durnal.

1904-1905 - les travaux de captage et d'adduction des sources de Crupet et de Durnal se terminent respectivement en mai 1904 et en février 1905.

1964 - Vivaqua achète la carrière de Lienne. Très vite, le traitement des eaux s'avère trop lourd et le captage d'eau est abandonné.

1994 - un puits est foré entre la carrière de Lienne et le Bocq pour prélever les eaux de la nappe tout en profitant de la filtration du sol.



Entretien de la zone de prévention



Accès à une galerie de captage



Le Bocq canalisé à Spontin (zone de Senenne)



Pavillon de jonction du captage de Durnal

Situation

Crupet et Spontin sont situés à 15 et à 20 km au sud-est de Namur.

Le captage de Lienne se situe sur le territoire de la commune de Ciney.

Tous les captages de la région sont implantés dans les calcaires carbonifères du Condroz.

Capacité de production

Toujours exploités au maximum de leur capacité naturelle (la richesse de la nappe dépend des conditions climatiques pluriannuelles), les captages par galeries de la région procurent un débit journalier pouvant varier entre 15.000 et 25.000 m³ par jour à Spontin et entre 9.000 et 20.000 m³ par jour à Crupet et Durnal.

En continu, le puits de Lienne donne un débit de 10.000 m³/jour.

Captages par galeries

A Crupet, Durnal et Spontin, les sources émergent des roches calcaires sont captées dans des galeries dites principales creusées à flanc de coteau et drainant la plus grande partie des débits sourciers.

Des galeries dites secondaires, de longueurs variables, de section réduite et un peu plus profondes, déversent leur débit dans les galeries principales.

A Spontin, la galerie principale s'étend sur 4 kilomètres; à Crupet, elle est longue de 450 mètres.

Captage par puits

Le captage de Lienne est un puits de 500 mm de diamètre et de 51 mètres de profondeur. Il est foré dans le calcaire et n'est tubé que sur les 23 premiers mètres. Pour la partie inférieure, la roche est tellement solide et stable qu'aucune crépine ou tubage n'a été nécessaire.

Une conduite de refoulement amène les eaux à Spontin où elles rejoignent le collecteur Spontin-Mazy-Boitsfort.

Une protection naturelle

Les terrains calcaires drainés par les ouvrages de captage de Spontin, Crupet, Durnal et Lienne sont recouverts d'un manteau limoneux continu. A cette protection naturelle externe vient s'ajouter une filtration interne, au travers des produits de la désagrégation de la roche qui remplissent les fissures du massif calcaire.

Une pureté préservée

Vivaqua a empêché l'altération des ressources

- en installant les ouvrages de captage principaux en surplomb de la rivière et les ouvrages secondaires dans le lit détourné et rendu étanche,
- en construisant des cunettes destinées à évacuer les eaux de ruissellement trop proches ou trop concentrées,
- en ne maintenant dans la zone de captage que l'activité de production d'eau, avec boisement intensif,
- en acquérant de vastes terrains dans le voisinage des captages, pour garantir une protection efficace des eaux.

Une surveillance attentive

Des turbidimètres mesurent en permanence la limpidité des eaux et, en cas d'incident, alertent automatiquement le Dispatching central situé à Bruxelles. De plus, les cantonniers vérifient plusieurs fois par semaine le goût, l'odeur et la limpidité des eaux. Elles sont en outre analysées par le Laboratoire.

Vivaqua surveille également, au-delà de ses propriétés, toute activité domestique, agricole ou industrielle afin d'éviter toute pollution du bassin d'alimentation.

Une eau naturellement potable

Les diverses précautions prises ont permis de conserver aux eaux captées leur potabilité naturelle. Elles ne doivent être ni filtrées ni épurées. Elles font tout au plus l'objet sur place d'une désinfection au chlore, destinée à préserver leur potabilité pendant le transport. Elles seront ensuite soumises à plusieurs contrôles analytiques successifs au cours de leur trajet vers les lieux de consommation.